

Rapport annuel
2004-2005

Mission

La mission de la Société Innovatech du Grand Montréal est de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur son territoire, le sud-ouest du Québec, et ainsi y améliorer la compétitivité et la croissance économique.

La Société réalise sa mission en utilisant les véhicules financiers propres à l'industrie du capital de risque pour financer les initiatives des entreprises.

Territoire

Le territoire d'intervention de la Société couvre essentiellement les régions de Montréal, Laval, la Montérégie, Lanaudière, les Laurentides et l'Outaouais. Innovatech Montréal a des bureaux à Montréal et à Gatineau.

ASSEMBLÉE NATIONALE

N^o 2054-20050616

Table des matières

Message de la présidente du conseil	4
Revue de l'exploitation	5
Bilan cumulatif 1992-2005	7
Rapport de la direction	11
Rapport du vérificateur	12

États financiers

Résultats et déficit	13
Bilan	14
Flux de trésorerie	15
Notes complémentaires	16



Québec 

Gouvernement du Québec

Député de Kamouraska-Témiscouata

Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord

Président du Comité ministériel de la prospérité économique et du développement durable

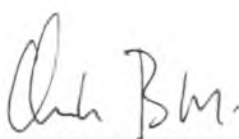
Québec, juin 2005

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

En tant que ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


CLAUDE BÉCHARD

Québec
710, Place D'Youville, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5650
Télécopieur : (418) 643-8553

Montréal
380, rue Saint-Antoine, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : (514) 499-2552
Télécopieur : (514) 873-1788



Monsieur Claude Béchard
Ministre du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation
710, place D'Youville, 6^e étage
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

La présidente du conseil d'administration,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Denise Martin'.

Denise Martin
Montréal, juin 2005

Montréal
2020, rue University, bureau 1527, Montréal (Québec) H3A 2A5
Tél. : (514) 864.2929 • 1 800 883-7319 • Téléc : (514) 864.4220
www.innovatech.qc.ca

Outaouais
77, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 3V7
Tél. : (819) 772.3813 • Téléc : (819) 772.3861

Message de la présidente du conseil

L'exercice 2004-2005 constitue le treizième de la Société Innovatech du Grand Montréal (Innovatech Montréal ou IGM). La vente de son portefeuille, suite à la décision du gouvernement, a constitué son principal objectif au cours de cette période. Le délai imparti et la somme d'activités requises pour le rencontrer, tout en assurant le suivi du portefeuille et le maintien de ses opérations, constituaient tout un défi pour le conseil et pour l'équipe de direction. Il a été relevé avec succès.

Le ministre du développement économique et régional et de la recherche, Monsieur Michel Audet, annonçait le 6 avril 2004 la décision du gouvernement de vendre le portefeuille de la Société, et la fin ordonnée de ses opérations au cours de l'exercice. Il donnait en juin, sur appel d'offres, le mandat à la firme KPMG de procéder à un appel de propositions international afin d'identifier des acheteurs au meilleur prix et selon des critères précis, dont au premier chef, la volonté de prise en charge des engagements envers les entreprises du portefeuille et du financement de leur croissance.

L'appel de propositions a permis d'identifier plusieurs acheteurs potentiels et le gouvernement annonçait, le 9 décembre 2004, son acceptation d'une offre d'achat de la firme Collier Capital de Londres. L'offre portait sur 100 % des actifs du portefeuille, et s'est clôturée le 17 mars 2005, après obtention par la Société des résolutions et consentements requis pour chacune des 122 entreprises concernées, ainsi que de l'émission de nouveaux titres de participation au nom de l'acheteur.

La vente des actifs du portefeuille était particulièrement complexe, et sa clôture était basée sur l'atteinte d'objectifs ambitieux. Elle allouait une période de transition pour la finalisation du transfert de dossiers résiduels posant des problèmes particuliers, afin de préserver l'intérêt des entreprises, ce qui explique que certains actifs figurent toujours aux états financiers au 31 mars 2005. Ce qu'il est important de retenir, c'est que le paiement complet de l'acquisition a été fait conformément aux attentes du vendeur à la date de clôture, et a permis un rachat d'actions d'un montant équivalent en faveur de l'actionnaire gouvernemental avant la fin de l'exercice.

Les opérations régulières de la Société se sont terminées au 31 août 2004, date où les offres d'achat ont été déposées, et où la valeur de référence et la composition du portefeuille ont été cristallisées. Durant ces cinq mois, la Société a procédé à des versements au montant de 10,3 millions de dollars répartis dans 34 entreprises, et à des désinvestissements de 10,4 millions de dollars dans sept entreprises. Ces résultats sont conformes aux objectifs annualisés dont s'était dotés la Société. Au 31 août 2004, le portefeuille comprenait 122 dossiers.

À compter du 1^{er} septembre, l'équipe d'Innovatech du Grand Montréal a poursuivi ses activités, étant entendu que le prix final de vente tiendrait compte des réinvestissements effectivement réalisés, et des désinvestissements, et que ces activités seraient au bénéfice de l'acheteur, une fois la transaction conclue : les états financiers reflètent cet arrangement. Les dépenses d'exploitation se sont poursuivies jusqu'au 31 mars 2005 cependant, étant également entendu que les frais d'exploitation jusqu'à la fin de l'exercice et les frais administratifs reliés au transfert des participations étaient à la charge du vendeur. Elles sont conformes aux prévisions.

La tâche du conseil a été lourde, même si le nombre de dossiers a été moins élevé, compte tenu des responsabilités additionnelles reliées à la vente du portefeuille : douze réunions ont été tenues. Afin d'assister le gouvernement, un comité spécial du conseil a été mis en place, formé de la présidente du conseil et de Monsieur Jacques Allard, qui a piloté la vente du portefeuille avec une indépendance complète de la direction. Deux départs du conseil sont survenus au cours de l'exercice, soit ceux de Madame Annie Thabet et de Monsieur Pierre LaHaye.

Au terme de cet exercice, nous aurons réalisé les deux grands objectifs qui nous avaient été donnés : la vente du portefeuille en respectant tous les critères du gouvernement, en particulier eu égard au financement de la croissance des entreprises du portefeuille, et la fermeture ordonnée des activités régulières de la Société.

La mission d'Innovatech du Grand Montréal a été croyons-nous remplie au-delà des objectifs de ses créateurs. Nous sommes fiers du travail accompli pour le Québec et pour le développement de la nouvelle économie sur son territoire, tant dans la grande région de Montréal que dans l'Outaouais : la marque de son action y est visible et durable dans les entreprises exceptionnelles qu'elle a contribué à y créer où y attirer.

Je remercie les membres du conseil pour leur assiduité et leur contribution remarquable au cours de ce dernier exercice. Il était important de piloter le difficile dossier de la vente du portefeuille avec un maximum de transparence, et cela a impliqué une contribution exceptionnelle de tous les membres. Je salue également le travail de l'équipe de gestion de la Société qui a su fournir avec diligence l'information de support requise pour la vente du portefeuille, puis gérer dans un temps record le transfert des participations à l'acheteur, tout en composant avec un plan de réduction progressif des effectifs.

La présidente du conseil d'administration,



Denise Martin

Revue de l'exploitation 2004-2005

Nature des activités d'Innovatech Montréal

Innovatech Montréal exerce ses activités dans le secteur du capital de risque. L'association québécoise de l'industrie, Réseau Capital, donne la définition suivante du capital de risque :

« Le capital de risque est une forme de financement avec prise de participation.

Il s'agit de fonds généralement investis sous forme d'équité ou de quasi-équité comportant rarement des garanties. Les investissements peuvent prendre la forme de simples capitaux propres (actions ordinaires ou privilégiées), d'options, de droits de souscription ou de débentures convertibles ou autres. La structure d'investissement dépend généralement des besoins et du stade de développement de l'entreprise, tout en prenant en considération les objectifs de l'entrepreneur et de l'investisseur.

Cette forme de financement comporte ainsi des risques plus ou moins élevés que l'investisseur espère pouvoir compenser par un rendement proportionnel sur son investissement. Ce rendement est généralement réalisé à même le gain de capital et/ou la plus-value sur les actions de l'entreprise. »

L'investissement est fait pour une période limitée dans le temps, généralement de trois à huit ans, avec un objectif de plus-value basé sur les statistiques historiques de l'industrie qui montrent que l'on obtient généralement deux grands succès sur dix, deux échecs complets, et six investissements qui retournent plus ou moins leur coût. Selon le domaine et le stade de maturité de l'entreprise, l'attente sera plus ou moins élevée.

Innovatech Montréal investit dans des entreprises basées sur l'innovation technologique. L'autorisation d'investir dans une entreprise est donnée par le conseil d'administration. Les activités de la Société peuvent être présentées schématiquement de la façon suivante :

- identification et constitution d'un pipeline de projets de financement liés à l'innovation technologique;
- analyse et évaluation des projets en fonction de critères de sélection rigoureux;
- préparation et réalisation des dossiers d'investissements ou de réinvestissements;
- suivi après investissement et participation à la croissance des entreprises en portefeuille;
- élaboration et exécution d'une stratégie de désinvestissement.

Contexte externe

La remise en question du rôle de l'État québécois dans le capital de risque – et plus généralement dans le financement des sociétés privées à des fins de développement économique – a amené le gouvernement à annoncer le 6 avril 2004 la mise en vente du portefeuille de la Société. Dans ce contexte, les priorités de la Société ont été de :

1. s'assurer du respect de ses engagements financiers en procédant ponctuellement aux versements prévus dans les entreprises concernées;
2. procéder à des réinvestissements dans les entreprises du portefeuille en fonction de leurs besoins et de l'opportunité financière;
3. procéder aux désinvestissements déjà prévus avec les entreprises concernées, et poursuivre l'effort de sortie des dossiers dont la croissance ne justifiait plus la participation de la Société;
4. soutenir le processus mis en place par le gouvernement pour réaliser la vente de son portefeuille.

Dans les faits, il s'agissait de minimiser les mouvements du portefeuille jusqu'à la transaction de vente, puis de poursuivre les activités de suivi jusqu'à la clôture de la transaction. La Société a donc volontairement limité ses interventions en ne s'engageant à aucun nouvel investissement, et en ne procédant qu'aux réinvestissements essentiels à la préservation de la valeur de son portefeuille jusqu'à la conclusion de la transaction.

Vente du portefeuille

La vente du portefeuille s'est faite en suivant les étapes suivantes :

1. création d'un comité de privatisation formé de deux représentants du gouvernement, de deux membres du conseil d'administration, et d'un représentant externe;
2. sélection par appel d'offres d'un conseiller chargé de lancer un appel de propositions d'acquisition du portefeuille, de le gérer, et de faire une recommandation formelle au gouvernement quant à la meilleure proposition; un consortium formé du cabinet comptable KPMG et du cabinet juridique DDSM a été choisi;
3. lancement de l'appel de propositions, avec date de dépôt des offres fixée au 31 août 2004, et préparation en parallèle de la documentation requise;
4. analyse des offres, sélection des finalistes et période de vérification diligente se terminant le 30 septembre 2004;

5. analyse des offres finales et de leur recevabilité en fonction d'une grille de critères incluant un engagement à assurer la continuité du portefeuille, sélection et recommandation de la meilleure offre en octobre;
6. acceptation par le gouvernement de l'offre, sous forme d'achat des actifs, de la firme Collier Capital de Londres, agissant par l'intermédiaire de sa société affiliée Lothian Partners 27 SARL le 9 décembre;
7. demandes d'autorisation de transfert des participations pour chacun des 122 dossiers faisant l'objet de la transaction et obtention des nouveaux titres, et clôture de la transaction le 17 mars 2005.

La transaction acceptée par le gouvernement représente une enveloppe totale de 200 millions de dollars et comprend les engagements financiers suivants de l'acheteur :

1. versement comptant de 80 millions de dollars pour l'acquisition de 100 % des actifs;
2. prise en charge des engagements cumulés de la Société au 31 août 2004 de 41 millions de dollars;
3. constitution d'une enveloppe de 25 millions de dollars pour fins de réinvestissement dans les entreprises du portefeuille;
4. constitution d'une enveloppe de 5 millions de dollars pour de nouveaux investissements;
5. constitution d'une enveloppe supplémentaire de 49 millions de dollars pour réinvestissement dans certains dossiers exceptionnels du portefeuille.

Il est important de noter que l'entente signée entre le gouvernement et Collier Capital prévoyait des mesures appropriées pour ne pas que le transfert de participation à l'intérieur de ces délais ait un impact négatif sur une entreprise donnée, et des ententes accessoires pour résoudre les cas difficiles. Ces mesures assurent les deux parties d'obtenir un bénéfice économique équivalent.

Sur le plan comptable, la valeur du portefeuille a été cristallisé au 31 août 2004, et tous les mouvements subséquents du portefeuille ont été attribués à l'acheteur, soient les engagements versés, les réinvestissements effectués, ainsi que les sorties effectuées. Les activités d'exploitation se sont cependant poursuivies sous la responsabilité de la Société, conformément à l'entente : les nouveaux engagements étant autorisés et par le conseil d'administration de la Société, et par l'acheteur, à partir de l'acceptation de l'offre.

Engagements de l'exercice

Les engagements de l'exercice au 31 août 2004 ont représenté 9,6 millions de dollars, répartis entre neuf dossiers de réinvestissements autorisés par le conseil. Ces autorisations s'insèrent dans des projets totalisant 61,3 millions de dollars résultant donc en un effet de levier de 6,4.

Ces engagements sont répartis à raison de 4,6 millions de dollars dans le secteur des sciences de la santé, de 3,5 millions de dollars en technologies de l'information et 1,5 millions de dollars en technologies avancées et télécommunications.

Investissements

Les sommes investies au cours de l'exercice, résultant des engagements pris soit au cours du présent exercice, soit au cours des exercices antérieurs, totalisent 10,3 millions de dollars au 31 août 2004. Ces investissements sont répartis à raison de 4,2 millions de dollars dans le secteur des sciences de la santé, de 2,8 millions de dollars en technologies de l'information et 3,3 millions de dollars en technologies avancées et télécommunications.

Désinvestissements

Au cours de l'exercice, Innovatech Montréal a réalisé sept désinvestissements qui ont généré des liquidités de 10,4 millions de dollars.

Création d'emplois

Le nombre d'emplois créés au cours de l'exercice dans les entreprises où a investi la Société est de 83 nouveaux emplois et de 329 emplois maintenus, pour un total de 412, rythme sensiblement équivalent au dernier exercice sur une base annualisée. L'absence de nouveaux investissements explique incontestablement la baisse majeure au chapitre des nouveaux emplois.

Rendement réalisé

Le taux de rendement interne de l'exercice 2004-2005 n'est pas significatif car la valeur du portefeuille a été cristallisée au 31 août 2004 à 80 millions de dollars par l'acceptation de l'offre d'acquisition de 100 % des actifs du portefeuille, qui ne reflète pas nécessairement la valeur à long terme du portefeuille.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation de l'exercice ont été de 3,97 millions de dollars, soit en deçà du barème de 2,5 % de l'actif net fixé par le gouvernement.

Portrait du portefeuille

Au 31 août 2004, Innovatech Montréal comptait dans son portefeuille 122 entreprises dont 36 en Sciences de la santé, 39 en Technologies de l'Information et 47 en Technologies Avancées et Télécommunications. En terme de valeur, le secteur des Sciences de la santé représentait 41,6 % du portefeuille, celui des Technologies de l'Information 28,7 % et celui des Technologies Avancées et Télécommunications 29,7 %.

Sur les 122 entreprises, 87 étaient des sociétés privées (71,3 %), 22 étaient des sociétés cotées sur les marchés publics (18 %) et 13 représentaient des investissements dans des fonds en commandite (10,7 %). En valeur les sociétés privées représentaient 57,7 % du portefeuille, les sociétés publiques 28,6 % et les sociétés en commandite 13,7 %.

Situation au 31 mars 2005

Après la clôture de la transaction, la plupart des actifs étaient physiquement transférés à l'acquéreur. Dans le cas d'un certain nombre de sociétés, il a été convenu, afin de préserver leur intégrité et d'éviter des impacts négatifs pour celles-ci, de les laisser dans la Société Innovatech tout en en confiant la gestion à l'acquéreur, à un coût nul pour la Société, et en assurant un bénéfice économique équivalent pour l'acheteur, comme on le constatera aux états financiers.

La production des états financiers et du rapport annuel, ainsi que la gestion des départs des employés, a été prévue au budget de l'exercice.

Il s'agit de la dernière revue de l'exploitation de la Société, dont les activités régulières se terminent avec cet exercice. On trouvera à la section suivante un rappel historique de l'évolution de la Société, ainsi qu'un bilan cumulatif de ses activités depuis ses origines.

Bilan cumulatif 1992-2005

Le rehaussement de la capacité d'innovation technologique du Grand Montréal et de l'Outaouais a été réalisé avec brio.

Rappel historique

La Société Innovatech du grand Montréal a été créée en 1992 par le gouvernement libéral pour *«promouvoir et soutenir les initiatives propres à relever la capacité d'innovation technologique sur le territoire du Grand Montréal, et ainsi améliorer la compétitivité et la croissance économique du Québec»*. La loi lui attribuait un mandat et un choix de moyens très larges pour la rencontre de sa mission, à l'intérieur d'une période de cinq ans se terminant le 31 mars 1997. Son évolution vers la prise de participation dans l'équité des entreprises comme moyen privilégié pour exercer son action s'est faite à l'initiative d'Innovatech du Grand Montréal et a été reconnue officiellement en 1996. Il faut souligner ici la contribution remarquable d'Innovatech du Grand Montréal, reconnue à juste titre par les grands joueurs en ce domaine, qui a su dès le début des années 90, faire évoluer le milieu de la technologie d'une culture de «subvention» à une culture de l'innovation et du capital de risque.

À l'été 1997, la nouvelle direction d'Innovatech du grand Montréal entreprenait une démarche pour faire évoluer la Société vers une organisation autofinancée et ne faisant plus que du capital de risque pour rencontrer sa mission. Le gouvernement acceptait le principe dans son budget de mars 1998 et adoptait une nouvelle loi qui faisait des Innovatech des sociétés à capital-actions, gérant de facto des fonds renouvelables, donc devant générer des liquidités suffisantes pour assurer leur opération sans recapitalisation à l'atteinte de leur maturité. La nouvelle loi ne modifiait à peu près pas le texte original, et le gouvernement en profitait pour créer une quatrième Innovatech pour desservir les régions ressources sur le même modèle.

Tableau 1 : Rappel historique

Date	Événement
juin-92	Adoption de la Loi constitutive d'Innovatech du Grand Montréal
sept-92	Début des activités
mai-95	Création des autres Innovatech et extension du mandat à mars 2000
mars-96	Reconnaissance comme organisme de capital de risque
août-97	Nouvelle direction
juin-98	Nouvelle Loi modifiant le statut en société à capital actions
janv-00	Ouverture du bureau de l'Outaouais
déc-03	Dépôt du Rapport Brunet sur le capital de risque public
avr-04	Annonce de la mise en vente du portefeuille
août-04	Fermeture de l'appel d'offres
déc-04	Choix de l'acheteur et acceptation de l'offre d'acquisition
mars-05	Clôture de la transaction de vente des actifs du portefeuille

Lorsque Innovatech du Grand Montréal a été fondée, l'industrie du capital de risque québécoise investissait moins de 10 % en haute technologie, sur un total de l'ordre de 100 millions de dollars. L'action d'Innovatech du Grand Montréal a entraîné rapidement la création et l'attraction de plusieurs autres fonds privés et institutionnels en haute technologie et il s'investit maintenant plus de 80 % en haute technologie, sur un total de près de 1 milliard de dollars. On peut donc dire «mission accomplie» sur ce plan. La mise en vente de son portefeuille, annoncée le 6 avril 2004 par le ministre du Développement économique et régional et de la recherche, Monsieur Michel Audet, suite à la recommandation du rapport Brunet et à celle de la Commission des finances publiques, pour passer le relais au secteur privé, constitue le dernier acte de cette évolution.

Impact économique

La Société a toujours agi comme chef de file dans la plupart des dossiers technologiques en première ronde et servi ainsi, presque toujours, d'élément déclencheur pour attirer les autres investisseurs. Ses investissements ont entraîné en moyenne un effet de levier de 1 à 5, c'est-à-dire que chaque dollar investi par elle a entraîné celui de 4 autres dollars par ses partenaires. Sur l'ensemble de son existence, on parle d'un montant de l'ordre de 700 millions de dollars sur des investissements totaux de l'ordre de 3,5 milliards de dollars, sans compter un montant de 25 millions de dollars distribué en subventions à l'aube de son existence, et qui font partie de son bilan.

Tableau 2 : Évolution de l'effet de levier

Exercices	Engagements autorisés (en millions de dollars)		Effet de levier
	IGM	Projets totaux	
1992-2002 (1)	628,0	3 000,0	4,8
2002-2003	43,2	200,0	4,6
2003-2004	32,3	200,0	6,2
2004-2005 (2)	9,6	61,3	6,4
Total	713,1	3 461,3	4,9

(1) montants cumulatifs au 31 mars 2002

(2) projets autorisés au 31/08/04

Tableau 3 : Création et maintien d'emplois

Emplois	1992-1998 (1)	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
créés	3 800	926	1 160	904	1 354	778	462	83	9 467
maintenus	3 400	909	1 622	1 329	1 581	634	690	329	10 494
Total	7 200	1 835	2 782	2 233	2 935	1 412	1 152	412	19 961

(1) montants cumulatifs au 31 mars 1998

Une autre façon d'évaluer l'impact économique de la Société est de suivre l'évolution de son action sur la création et le maintien d'emplois de haut niveau, tel que le montre le tableau 3. On parle d'un total d'environ 10 000 emplois créés, et 10 000 emplois maintenus. Bien sûr la Société n'est pas la seule responsable de ce résultat puisque son investissement représente en moyenne 20 %, mais sa responsabilité est cependant bien supérieure à ce pourcentage si on tient compte du fait qu'elle a joué dans la plupart des dossiers, particulièrement en première ronde, le rôle de chef de file, comme l'indique les statistiques indépendantes de Mary McDonald.

Le succès de l'action de la Société se mesure non seulement au niveau de l'injection de capitaux dans l'économie, mais dans sa capacité à réinvestir dans la croissance de ses entreprises, et à désinvestir quand elles ont atteint une maturité suffisante et quand le marché le permet, afin de régénérer ses capitaux. Le tableau 4 montre l'évolution de ses investissements et de ses désinvestissements. Les années qui ont suivi l'éclatement de la bulle technologique ont bien sûr connu une baisse au niveau des désinvestissements, qui a empêché l'atteinte de l'équilibre souhaité entre les entrées et les sorties.

Tableau 4 : Évolution des investissements de la Société (en milliers de dollars)

Exercice	Investissements	Désinvestissements
1992-1993	—	—
1993-1994	18 012,8	—
1994-1995	32 691,3	522,1
1995-1996	32 047,6	216,5
1996-1997	41 800,0	4 118,8
1997-1998	48 748,3	14 676,1
1998-1999	46 389,4	36 094,8
1999-2000	72 769,0	46 665,5
2000-2001	71 082,3	36 595,8
2001-2002	78 188,9	36 039,2
2002-2003	40 055,8	27 320,1
2003-2004	34 959,1	15 421,4
2004-2005	10 261,9	10 389,9
Total	527 006,4	228 060,2

La Société s'était donné des objectifs ambitieux de création d'entreprises, soit d'investir dans environ 5 % des dossiers qualifiés reçus et analysés par son équipe, selon la norme générale de l'industrie. Le tableau 5 montre l'évolution du nombre de nouveaux investissements, de réinvestissements et de désinvestissements annuels.

Au total, la Société a réalisé 230 nouveaux investissements, soit près de 20 par année, dont les deux tiers constituaient des démarrages, et une trentaine des transferts d'entreprises étrangères sur son territoire. Le nombre de réinvestissements a crû rapidement pour atteindre un nombre annuel à peu près équivalent à l'équilibre.

La Société a réalisé plus de 100 désinvestissements au cours de son existence. La réalisation de sorties par la vente d'une entreprise à une plus grande, ou un premier appel public à l'épargne, est un témoin éloquent du succès de son action. Ces entreprises ont en effet atteint un stade où leur autonomie est assurée et constitue ainsi un gain net pour l'économie québécoise.

Certaines sorties concernent des entreprises qui se sont bien fait connaître du grand public par leur succès comme Cognicase, Ad Opt Technologies, Tecsys, Positron Fiber Systems, Conjuchem, Cryocath, Neurochem et plus récemment Avantas Networks Corporation, Newtrade, Locus Dialog et Methylgene. La liste complète des sorties sur un marché public est présentée au tableau 6.

Tableau 5 : Évolution des investissements de la Société en nombre

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Nombre d'entreprises au début	0	2	27	49	64	83	98	100	113	124	140	138	129	
Nouveaux investissements	2	25	22	15	21	21	17	28	25	27	18	9	0	230
Désinvestissements	0	0	0	0	2	6	15	15	14	11	20	18	7	108
Nombre d'entreprises à la fin	2	27	49	64	83	98	100	113	124	140	138	129	122	
Réinvestissements	0	0	1	11	12	19	19	24	32	23	19	28	11	199
Nombre de démarrages	2	22	16	7	10	9	11	20	15	18	13	6	0	149

Tableau 6 : Sorties sur les marchés publics

Année du PAPE*	Compagnie	Bourse(s)
1995-1996	Technologies Ibex Inc.	Toronto, Montréal
1995-1996	Bleumont Telecom Inc.	Toronto, Montréal
1996-1997	Labopharm Inc.	Toronto, Montréal
1996-1997	Haemacure	Toronto, Montréal
1996-1997	Canvas Visual Communications Inc.	Toronto, Montréal
1996-1997	Touchtunes Digital Jukebox Inc.	NASDAQ (OTC)
1997-1998	Clémex Technologies Inc.	CDNX
1997-1998	Biocapital III	Toronto, Montréal
1997-1998	Positron Fiber Systems Inc.	Toronto, Montréal, NASDAQ
1997-1998	Cognicase Inc.	Toronto, NASDAQ
1998-1999	Tecsys Inc.	Toronto, Montréal
1999-2000	Thermal Retrieval Systems Ltd	CDNX
1999-2000	Technologies AD OPT Inc.	Toronto
1999-2000	eNGENUITY Inc. (Virtual Prototypes)	Toronto
2000-2001	Conjuchem Inc.	Toronto
2000-2001	Nexia Biotechnologies Inc.	Toronto
2000-2001	Neurochem Inc.	Toronto
2000-2001	ART Recherches et Technologies Avancées	Toronto
2000-2001	H Power Corporation	NASDAQ
2000-2001	Cryocath Technologies Inc.	Toronto
2003-2004	LMS Medical Systems Inc. (PCI)	Toronto
2004-2005	MethylGene Inc.	Toronto

* PAPE : Premier appel public à l'épargne

La Société aura investi pendant l'équivalent de 12 exercices complets, en tenant compte du fait que ses opérations ont débuté au milieu de l'exercice 1992-93, et se sont terminées au milieu de l'exercice 2004-2005. On parle donc d'une moyenne annuelle de plus de 40 millions de dollars injectés directement dans l'économie québécoise sur son territoire, de 800 emplois créés ou maintenus, et de près de 20 nouvelles entreprises, dont la grande majorité ont crû et sont toujours en opération.

Innovatech du Grand Montréal a joué un rôle structurant à plusieurs autres égards au cours de son existence. Elle a encouragé directement à ses débuts, puis en investissant dans leurs initiatives, plusieurs incubateurs d'entreprises, dont Innocentre, le Centech à l'ÉTS, l'Institut de Design de Montréal, PlastiServices, et le CDET en Outaouais.

La Société a eu une stratégie d'aide à la création de l'industrie privée de capital de risque au Québec en investissant dans les nouveaux fonds privés québécois. Elle a mis en place une stratégie pour attirer des fonds étrangers au Québec en y investissant conditionnellement à leur volonté d'y investir. Dans les deux cas, cette stratégie a suscité une émulation dans le milieu. La Société aura ainsi contribué à la création ou à l'attraction de 15 tels fonds, comme l'indique le tableau 7.

Mission accomplie

En plus de ses investissements concrets dans l'économie, la Société Innovatech du Grand Montréal a eu un impact indirect notable: elle a suscité l'implication du milieu dans le développement de l'innovation technologique et la création des autres Innovatech, et elle a joué un rôle significatif pour le développement de l'industrie du capital de risque au Québec par ses nombreuses interventions et initiatives, dont on peut suivre la trace dans ses rapports annuels et le mémoire qu'elle a déposé à la Commission des finances publiques en février 2004. Aujourd'hui, la vente réussie de son portefeuille constitue une dernière réalisation qui vient couronner le succès de l'initiative prise par le gouvernement québécois en 1992, afin «de relever la capacité d'innovation technologique sur le territoire du Grand Montréal, puis de l'Outaouais, et ainsi améliorer la compétitivité et la croissance économique du Québec».

La capacité d'innovation du Québec est maintenant reconnue internationalement, en particulier sur les territoires du Grand Montréal et de l'Outaouais. La volonté du gouvernement est maintenant de s'assurer que le secteur privé local et international prenne la relève. La Société Innovatech du Grand Montréal a exercé un leadership incontestable dans cette évolution.

Tableau 7 : Participation dans des fonds privés

Nom	Origine	Secteur	Année
BioCapital II et III	Montréal	SS	1993 et 97 (1)
Capimont II	Montréal	TA	2001
Entrepia II	Tokyo/New York	TI	2003
Genechem II	Montréal	SS	1999
GTI V	Montréal	TI	2000
H2i (Equitis)	Paris	SS	2002
MDS Neurosciences	Toronto	SS	1995
Skypoint Capital II	Ottawa	TI	2002
T2C2 Bio	Montréal	SS	1997
T2C2 Bio 2000	Montréal	SS	2000
T2C2 Info	Montréal	TI	1997
Technocap	Montréal	TI	1993 (2)
VIMAC ESF (II)	Boston	TI	2002
VIMAC Milestone Medica	Boston	SS	2003
Woodside V	Silicon Valley	TI	2003

(1) sortie en 2001

(2) sortie en 2000

SS : Sciences de la santé

TI : Technologies de l'information

TA : Technologies avancées et télécommunications.

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société Innovatech du Grand Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôle comptable interne conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Responsable de la direction,



Jacques Allard
Montréal, le 27 avril 2005

Rapport du vérificateur

Au Ministre des finances

J'ai vérifié le bilan de la Société Innovatech du Grand Montréal au 31 mars 2005 et l'état des résultats et du déficit ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA
Québec, le 27 avril 2005

Résultats et déficit de l'exercice terminé le 31 mars 2005

	2005	2004
Revenus		
Pertes sur dispositions de placements	(266 303) \$	(739 208) \$
Revenus provenant des placements	842 365	1 920 047
Intérêts sur placements temporaires	903 230	1 543 823
Autres	71 737	150 451
	1 551 029	2 875 113
Dépenses		
Frais d'exploitation :		
Traitements et avantages sociaux	3 061 611	3 572 832
Services professionnels et contractuels (note 3)	(1 301)	379 658
Loyers et taxes	382 503	412 964
Publicité, promotion et rapport annuel	62 211	283 248
Téléphone et messagerie	69 677	81 462
Déplacements et développement des affaires	140 519	274 345
Frais de bureau	153 542	168 231
Amortissement d'immobilisations	165 189	183 601
Autres	(68 399)	13 096
	3 965 552	5 369 437
Perte avant éléments suivants :	2 414 523	2 494 324
Dépenses liées aux investissements (note 4)	8 919 579	40 851 452
Dépenses liées à la privatisation (note 5)	68 073 284	-
Perte nette	79 407 386	43 345 776
Déficit au début	148 983 594	105 637 818
Déficit à la fin	228 390 980 \$	148 983 594 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan au 31 mars 2005

	2005	2004
Actif		
À court terme		
Encaisse	2 682 641 \$	280 676 \$
Placements temporaires (note 6)	32 097 782	36 997 399
Débiteurs (note 7)	1 082 871	3 090 923
Frais payés d'avance	89 539	59 456
Placements (note 8)	8 000 000	-
	43 952 833	40 428 454
Créances à recevoir	-	113 362
Placements (note 8)	-	153 277 741
Immobilisations (note 9)	60 757	207 230
	44 013 590 \$	194 026 787 \$

Passif

À court terme

Créditeurs et frais courus	2 456 570 \$	1 062 381 \$
Prêt de Lothian Partners 27 SARL (note 8)	8 000 000	-
	10 456 570	1 062 381

Avoir de l'actionnaire

Capital-actions (note 10)	261 948 000	341 948 000
Déficit	(228 390 980)	(148 983 594)
	33 557 020	192 964 406
	44 013 590 \$	194 026 787 \$

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Denise Martin
Présidente du conseil d'administration



Robert Lafond
Président du comité de vérification

Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2005

	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(79 407 386) \$	(43 345 776) \$
Ajustements pour:		
Amortissement d'immobilisations	165 189	183 601
Gains sur dispositions d'immobilisations	(2 190)	(588)
Intérêts et dividendes capitalisés sur les placements	(54 575)	(1 061 349)
Prêts douteux	-	3 652 058
Moins-values durables sur les placements	8 495 378	36 730 101
Pertes sur dispositions de placements	65 158 337	739 208
	(5 645 247)	(3 102 745)
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Variation des débiteurs	2 008 052	(223 219)
Variation des frais payés d'avance	(30 083)	16 392
Variation des créances à recevoir	113 362	1 539 748
Variation des créditeurs et frais courus	1 394 189	(80 715)
	(2 159 727)	(1 850 539)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(20 114)	(45 956)
Produits de dispositions d'immobilisations	3 588	1 603
Placements (note 14)	(10 207 277)	(33 897 711)
Produits de dispositions de placements (note 14)	72 547 238	13 528 646
Remboursements de placements (note 14)	9 338 640	1 892 799
	71 662 075	(18 520 619)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Prêt de Lothian Partners 27 SARL (note 8)	8 000 000	-
Rachat de capital-actions au comptant (note 10)	(80 000 000)	-
	(72 000 000)	-
Diminution nette des espèces et quasi-espèces	(2 497 652)	(20 371 158)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	37 278 075	57 649 233
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice (note 15)	34 780 423 \$	37 278 075 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2005

1. Constitution et objet

La Société Innovatech du Grand Montréal est une personne morale de droit public constituée en vertu du chapitre 33 des lois de 1992 et continuée en compagnie à fonds social par l'effet de la loi qui la régit soit la *Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal* (L.R.Q., c.S-17.2.0.1). La Société a pour mission de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur son territoire, le sud-ouest du Québec tel que décrit à l'annexe A de sa loi constitutive, et ainsi améliorer la compétitivité et la croissance économique du Québec.

La Société se définit comme étant un organisme de capital de risque, c'est-à-dire que ses investissements sont effectués sous forme de placements spéculatifs dans des sociétés présentant de fortes probabilités de croissance.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements sont effectués sous forme de :

- capital-actions ordinaires
- capital-actions privilégiées
- parts de sociétés en commandite
- prêts
- bons de souscription
- investissements en fidéicommis

Les prêts incluent des intérêts capitalisés, lorsque cette situation est prévue par convention. Les placements sont inscrits au coût diminué de toutes moins-values durables et provisions pour prêts douteux, le cas échéant.

Provision pour prêts douteux

Lorsqu'il est établi que des prêts sont douteux, leurs valeurs comptables sont ramenées à leurs valeurs de réalisation estimatives. Lorsque les montants et le moment de réalisation des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, les valeurs de réalisation estimatives sont mesurées selon les prix du marché observables pour ces prêts ou selon le jugement de la direction.

Notes complémentaires

31 mars 2005

Flux de trésorerie

La Société présente dans les espèces et quasi-espèces, les soldes bancaires et les placements temporaires qui sont convertibles à court terme en espèces, dont la valeur ne risque pas de changer.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

- mobilier et équipement	20 %
- équipement et matériel informatique	33 1/3 %
- améliorations locatives	20 %

3. Services professionnels et contractuels

Les sommes que la Société reçoit à titre de remboursement de dépenses pour l'analyse des dossiers d'investissement pour un montant de 101 900 \$ (2004 : 214 088 \$) sont présentées en réduction des services professionnels et contractuels.

4. Dépenses liées aux investissements

Les dépenses liées aux investissements sont réparties comme suit :

	2005	2004
Mauvaises créances	424 201 \$	469 293 \$
Prêts douteux	-	3 652 058
Moins-values durables sur les placements	8 495 378	36 730 101
	8 919 579 \$	40 851 452 \$

5. Dépenses liées à la privatisation

Les dépenses liées à la privatisation sont réparties comme suit :

	2005	2004
Perte sur disposition de placements	65 371 009 \$	- \$
Honoraires professionnels	2 059 513	-
Autres dépenses	642 762	-
	68 073 284 \$	- \$

6. Placements temporaires

Les surplus de liquidités de la Société sont investis dans un fonds commun de gestion de trésorerie et dans des véhicules d'investissement liquides et à faible risque.

7. Débiteurs

	2005	2004
Intérêts courus et autres	192 768 \$	699 616 \$
Solde du prix de vente à recevoir	427 494	-
Produits de dispositions de placements à recevoir	462 609	2 391 307
	1 082 871 \$	3 090 923 \$

Notes complémentaires

31 mars 2005

8. Placements

	2005			2004	
	Valeur comptable avant moins-values durables de l'exercice	Moins-values durables de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Capital-actions ordinaires					
- sociétés privées	- \$	- \$	- \$	28 550 850	\$
- sociétés publiques	-	-	-	24 095 513	
Capital-actions privilégiées rachetables et/ou convertibles	-	-	-	48 237 045	
Bons de souscription	-	-	-	7 500	
Parts de sociétés en commandite	16 495 378	8 495 378	8 000 000	26 247 020	
Prêts					
- convertibles	-	-	-	16 240 443	
- non convertibles	-	-	-	9 899 370	
	16 495 378 \$	8 495 378 \$	8 000 000 \$	153 277 741	\$

En mars 2005, la Société Innovatech du Grand Montréal a vendu la quasi-totalité de ses placements à long terme. Compte tenu de restrictions applicables à la cession de certains placements dans le portefeuille de la Société, huit titres de participations dans des sociétés en commandite n'ont pu être vendu à Lothian Partners SARL 27 (« l'acheteur »). Au 31 mars 2005, la valeur aux livres de ces placements après dévaluation s'élève à 8 000 000 \$.

Afin de permettre la réalisation de ses objectifs financiers, la Société a contracté auprès de l'acheteur un emprunt de 8 000 000 \$ portant intérêt au taux annuel de 5 %, payable trimestriellement et conclu avec ce dernier un contrat dérivé sur les placements. Des montants supplémentaires seront prêtés par l'acheteur si des montants doivent être investis par la Société sous forme d'apports de capitaux dans les sociétés en commandite conservées. L'emprunt sera remboursé en partie à même les montants reçus par la Société à l'égard des distributions provenant des sociétés en commandite. L'emprunt est remboursable le 30 juin 2005. Le remboursement peut être reporté de dix ans sous réserve de l'approbation du gouvernement du Québec. Dans le cas contraire, un nouveau contrat relatif au produit dérivé devra être négocié afin d'accorder les mêmes avantages économiques à l'acheteur. À l'expiration de l'emprunt, la Société a également le droit d'exiger le rachat de ces titres.

Le contrat dérivé a été conclu afin de gérer le risque de juste valeur des placements dans les sociétés en commandite et prévoit le paiement par l'acheteur d'un montant correspondant à un intérêt de 5 % sur l'emprunt, payable trimestriellement. Également, à l'expiration de l'emprunt, le contrat dérivé prévoit que l'écart entre l'emprunt ajusté et la juste valeur des titres sera payé à l'acheteur ou payé par ce dernier.

9. Immobilisations

	2005			2004	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net	
Mobilier et équipement	96 288 \$	72 987 \$	23 301 \$	40 969	\$
Équipement et matériel informatique	412 282	374 826	37 456	164 411	
Améliorations locatives	-	-	-	1 850	
	508 570 \$	447 813 \$	60 757 \$	207 230	\$

Notes complémentaires

31 mars 2005

10. Capital-actions

La *Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal* a notamment pour objet de permettre à la Société d'assurer sa continuité et d'être dotée d'un fonds social autorisé de 350 000 000 \$.

Les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

	2005	2004
Autorisé :		
3 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé :		
2 619 480 actions ordinaires	261 948 000 \$	341 948 000 \$

En mars 2005, la Société a procédé au rachat de 800 000 actions ordinaires au comptant pour une valeur de 80 000 000 \$.

11. Engagements

Au 31 mars 2005, les engagements de la Société envers les sociétés en commandite sont de 14 564 385 \$, lesquels seront assumés par Lothian Partners 27 SARL.

12. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

13. Instruments financiers

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable compte tenu de l'échéance à court terme de ces éléments.

Par ailleurs, la juste valeur des instruments financiers à long terme a été déterminée à l'interne, au moyen de méthodes d'évaluation utilisées dans les marchés de capitaux de risque.

Ces méthodes prévoient notamment que le capital-actions ordinaire des entreprises à capital privé est présenté au coût d'acquisition, à moins qu'un événement concret, quantifiable et ayant un impact significatif sur la valeur de l'entreprise ne justifie une hausse ou une baisse de valeur. Toutefois, si ces instruments demeurent au coût d'acquisition pour une période supérieure à 36 mois étant donné l'absence d'événements, ils seront alors soumis à une évaluation approfondie.

Pour l'évaluation des sociétés publiques ayant un volume de transactions sur le marché boursier, la valeur marchande est le moindre de la valeur déterminée par la moyenne du prix de fermeture sur une période d'un mois ou le prix de fermeture à la date d'évaluation. Un taux d'escompte de liquidité peut être appliqué en fonction du volume transigé, afin de refléter le délai de vente des actions sur le marché public.

Notes complémentaires

31 mars 2005

En ce qui a trait aux titres à revenus fixes, la méthode prévoit l'actualisation des flux monétaires dans le cas seulement où le taux de rendement est inférieur au taux d'actualisation. Si le taux de rendement est supérieur, la juste valeur demeure le coût d'acquisition à moins de la présence d'un événement concret justifiant une baisse de valeur.

	2005		
	% Valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur
Parts de sociétés en commandite	100,0 %	8 000 000 \$	8 000 000 \$

	2004		
	% Valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur
Capital-actions ordinaires de sociétés privées	18,6 %	28 550 850 \$	22 135 858 \$
Capital-actions ordinaires de sociétés publiques	15,7	24 095 513	33 731 839
Capital-actions privilégiées	31,5	48 237 045	43 170 429
Parts de sociétés en commandite	17,1	26 247 020	17 435 793
Prêts	17,1	26 139 813	27 519 314
Bons de souscription	0,0	7 500	546 680
	100,0 %	153 277 741 \$	144 539 913 \$

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit lié à l'encaissement des comptes à recevoir qu'elle accorde. En conséquence, elle procède durant l'exercice à l'évaluation continue de ses créances à recevoir et comptabilise au besoin les provisions pour créances douteuses. Ces actifs sont présentés à leur valeur comptable au bilan.

14. Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement excluent une opération non monétaire, représentant une disposition réalisée sous forme d'échange de titres pour un total de 388 326 \$ (2004 : 5 712 150 \$). Cette transaction résulte en une diminution des placements et des produits de disposition de l'exercice les faisant passer respectivement de 10 595 603 \$ à 10 207 277 \$ (2004 : 39 609 861 \$ à 33 897 711 \$) et de 72 825 841 \$ à 72 547 238 \$ (2004 : 19 240 796 \$ à 13 528 646 \$). Les remboursements de placements excluent également une opération non monétaire de 109 724 \$.

15. Espèces et quasi-espèces

	2005	2004
Encaisse	2 682 641 \$	280 676 \$
Placements temporaires	32 097 782	36 997 399
	34 780 423 \$	37 278 075 \$

Le conseil d'administration

Madame Denise Martin

Présidente du conseil

Vice-présidente et directrice générale

McMahon Distributeur pharmaceutique inc.

Monsieur Jacques Allard

Administrateur de sociétés

Monsieur Martin Godbout

Président et directeur général

Génome Canada

Monsieur Robert Lafond

Président et chef de la direction

Lafond & Associés

Monsieur Franco Materazzi

Président

Franco Materazzi Consult Inc.

Monsieur Christian Trudeau

Président et chef de l'exploitation

Centria Commerce et Contramax inc.

Observateur

Monsieur Yvon Boudreau

Sous-ministre associé aux politiques

et aux sociétés d'État

Ministère du Développement économique

de l'Innovation et de l'Exportation



Innovatech
Montréal

Montréal

2020, rue University, bureau 1527, Montréal (Québec) H3A 2A5
(514) 864-2929 1 800 883-7319

Outaouais

77, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 3V7
(819) 772-3813

www.innovatech.qc.ca